

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 4 décembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue **le 3 décembre 2018** à 19h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Charles Brochu Monsieur Eric Courteau
 Madame Sylvie Giroux Monsieur Fernand Leclerc
 Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale, est absente est son absence a été motivée.

2018-219 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale/secrétaire trésorière actuelle est absente de son travail depuis quelques jours pour cause de maladie;

CONSIDÉRANT QUE les activités de la municipalité requièrent la nomination d'une personne qui peut exercer les devoirs de la secrétaire trésorière, en son absence;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de procéder à la nomination de Madame Julie Létourneau à titre de secrétaire-trésorière adjointe pour le bon fonctionnement de la municipalité et ce, sur une base permanente;

À ces causes, il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement :

QUE le conseil nomme, à compter du 3 décembre 2018, Madame Julie Létourneau à titre de secrétaire-trésorière adjointe;

QUE la rémunération et les conditions de travail de madame Julie Létourneau restent telles qu'indiquées dans son présent contrat;

QUE conformément à l'article 184 du *Code municipal*, Madame Julie Létourneau exercera tous les devoirs de la secrétaire-trésorière adjointe.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la Sec. trés. adjointe

2018-220 AUTORISATION À JULIE LÉTOURNEAU POUR FAIRE LE TRANSFERT DES PAIES AVEC LA CAISSE ET LES PAIEMENTS DE FACTURES ET DÉDUCTIONS À LA SOURCE PAR ACCÈS D

ATTENDU QU' avec la nomination de madame Julie Létourneau au poste de secrétaire trésorière adjointe, le conseil lui donne le droit et l'autorité de signer électroniquement le transfert de paies, les paiements de factures et les déductions à la source par Accès D;

ATTENDU QU' une copie de cette résolution, parviendra dans les plus brefs délais à la Caisse Desjardins;

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement:

QUE madame Julie Létourneau, secrétaire trésorière adjointe de la Municipalité du Canton de Cleveland, soit et est par les présentes autorisée, pour et de la part de la municipalité à effectuer les transferts de paies, ainsi que tous les paiements de factures et les déductions à la source par Accès D.

QUE cette résolution soit communiquée à la Caisse Desjardins.

2018-221 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les points 1.1, 1.2, 8.17 à 8.18 et en biffant le point 8.16, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe, Julie Létourneau
 - 1.2 Autorisation à Julie Létourneau pour faire le transfert des paies avec la Caisse, ainsi que le paiement des factures et déductions à la source par Accès D
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2018
4. Correspondance
5. Divers comités (S/O)
6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Avis de motion, Adoption de règlement et dispense de lecture (S/O)
8. Affaires nouvelles et suivies
 - 8.1 Dépôt de la liste des travaux effectués de mars à novembre 2018 par les employés de la voirie
 - 8.2 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité + de 20\$
 - 8.3 Renouvellement de nos assurances MMQ et offre de propositions additionnelles
 - 8.4 Acceptation des séances du conseil 2019
 - 8.5 Trans-Appel – Quote-part 2019
 - 8.6 Dépôt de la lettre de démission du conseiller monsieur Gerald Badger et avis du poste vacant au district numéro 1
 - 8.7 FQM – Projet de résolution d'urgence pour appuyer les francophones de l'Ontario
 - 8.8 La Société d'histoire du comté de Richmond – Demande d'aide financière
 - 8.9 Autorisation à remettre au SSIRR le chèque reçu pour la subvention en sécurité civile – Volet 1
 - 8.10 Tournoi National Atome Mousquiri – Commandite 2019
 - 8.11 Gestim – Offre de service urbanisme
 - 8.12 MRC du Val-Saint-François – Offre de service d'ingénierie
 - 8.13 Contrat avec Infotech – Service comptable
 - 8.14 Acceptation de la soumission pour la peinture du camion F-150
 - 8.15 Résolution chemin Plante
 - ~~8.16 Party des pompiers le 26 janvier – Nombre de billets~~

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- 8.17 Résolution pour le paiement salaire à Claudette Lapointe
- 8.18 Varia

- 9 Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10 Période de questions pour le public
- 11 Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : 14 janvier 2019

2018-222 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2018

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2018 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

2018-223 FINANCE

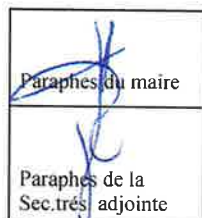
2018-223-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que les comptes à payer au montant de 23 769,40\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés, en y ajoutant le fournisseur numéro 1068 au montant de 465,65\$.

2018-223-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 68 146,93\$, en y ajoutant le fournisseur numéro 690 au montant de 215,00\$, le fournisseur numéro 1545 au montant 57,76\$ et le fournisseur numéro 1546 au montant de 242,64\$ et autoriser les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 1075,00\$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2018-223-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement que les frais de déplacements au montant de 168,60\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de novembre 2018 au montant de 10 738,80\$ et les déductions à la source du mois d'octobre 2018, au montant de 11 813,42\$.

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

DÉPÔT DE LA LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS DE MARS À NOVEMBRE 2018 PAR LES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE

La liste des travaux effectués par les employés de voirie de mars à novembre 2018 a été déposée à la table du conseil.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ + DE 20\$

La liste des personnes endettées envers la municipalité + de 20\$ a été déposée à la table du conseil.

2018-224 RENOUELEMENT DE NOS ASSURANCES MMQ ET OFFRE DE PROPOSITIONS ADDITIONNELLES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des propositions de renouvellement des assurances MMQ;

ATTENDU QUE la municipalité n'est pas couverte pour les bris de machines non roulantes ;

ATTENDU QUE les membres du conseil considèrent la valeur de garantie de 30 000\$ pour la génératrice non suffisamment élevée :

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte l'offre de propositions additionnelles pour le bris de machines, avec une prime annuelle de 350\$, ainsi que la valeur de la génératrice soit augmentée à 50 000\$ au lieu de 30 000\$.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2018-225 ACCEPTATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2019

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu :

QUE le calendrier, ci-après présenté, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront à la salle du conseil, au 292 chemin De la Rivière à Canton de Cleveland :

CALENDRIER 2019 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

MOIS	DATE
Janvier	14 janvier 2019 à 19h30
Février	4 février 2019 à 19h30
Mars	4 mars 2019 à 19h30
Avril	1er avril 2019 à 19h30
Mai	6 mai 2019 à 19h30
Juin	3 juin 2019 à 19h30
Juillet	MARDI le 2 juillet 2019 à 19h30
Août	5 août 2019 à 19h30
Septembre	MARDI le 3 septembre 2019 à 19h30
Octobre	7 octobre 2019 à 19h30
Novembre	4 novembre 2019 à 19h30
Décembre	2 décembre 2019 à 19h30
Décembre	Séance extraordinaire – Adoption du budget 11 décembre 2019 à 12h30

- * Les séances ordinaires du Conseil municipal se tiennent le 1er lundi de chaque mois.
- * La séance du mois de janvier se tient le 2e lundi
- * Si le jour fixé pour une séance ordinaire est férié, la séance a lieu le jour juridique suivant.
- * Lorsque le jour fixé pour une séance ordinaire échoit un jour déclaré férié par la loi ou par le présent règlement, et que le jour juridique suivant constitue le premier jour non férié du mois, à l'exclusion du samedi et le dimanche, l'assemblée est alors reportée au lundi suivant.
- * L'année d'une élection régulière, lorsqu'il y a scrutin, la séance ordinaire du conseil du premier lundi de novembre est déplacée au deuxième lundi qui suit le jour du scrutin.
- * Lorsqu'une majorité des membres du conseil est en élection, il ne peut être tenu de séance ordinaire qu'après la "proclamation d'élus" d'un nombre suffisant d'entre eux établissant une majorité au sein du Conseil.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité, ainsi que sur notre site internet et sur notre calendrier des événements.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2018-226 TRANS-APPEL – ADHÉSION AU TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2019 ET ACCEPTATION DU PRIX DE LA QUOTE-PART

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité du Canton de Cleveland désirent offrir le service de transport adapté à sa population ;

ATTENDU QUE pour donner ce service, la municipalité du Canton de Cleveland doit désigner l'organisme mandataire pour le service de transport adapté ;

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement:

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté comme stipulé initialement dans le protocole d'entente;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel, l'organisation du service de transport adapté;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2019 et de payer la quote-part établie à 4,00\$ par personne pour un montant total de 6 352,00\$;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2019 : 3,50\$ pour un déplacement local, 8,00\$ pour un déplacement hors-territoire (Sherbrooke);

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les prévisions budgétaires 2019 de l'organisme Trans-Appel Inc.

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DU CONSEILLER MONSIEUR GERALD BADGER ET AVIS DU POSTE VACANT AU DISTRICT NUMÉRO 1

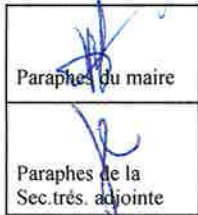
La lettre de démission du conseiller monsieur Gerald Badger a été déposée à la table du conseil. Avis est donné que le poste est vacant au district numéro 1.

2018-227 FQM – PROJET DE RÉSOLUTION D'URGENCE POUR APPUYER LES FRANCOPHONES EN ONTARIO

ATTENDU la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

ATTENDU la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- ATTENDU** la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;
- ATTENDU QUE** les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;
- ATTENDU QUE** le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs; •
- ATTENDU** la démarche du premier ministre du Québec François Legault auprès du premier ministre de l'Ontario;

Il est proposé par Charles Brochu
et secondé par Eric Courteau

Que la municipalité du Canton de Cleveland demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

Que le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération.

----- **LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU COMTÉ DE RICHMOND – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

2018-228 AUTORISATION À REMETTRE AU SSIRR LE CHÈQUE REÇU POUR LA SUBVENTION EN SÉCURITÉ CIVILE – VOLET 1

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une subvention en sécurité civile dans le but d'élaborer un nouveau plan des mesures d'urgences conforme aux exigences gouvernementales;

ATTENDU QUE les dépenses pour le nouveau plan sont payées par le SSIRR et le retour des fonds doit se faire auprès du SSIRR;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la Sec.trés. adjointe

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un montant de 4500\$ pour la subvention sécurité civile – volet 1;

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement d'autoriser la remise du chèque reçu pour la subvention en sécurité civile – volet 1 au montant de 4500\$ au SSIRR.

2018-229 TOURNOI NATIONAL ATOME MOUSQUIRI

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un forfait visuel au coût de 130,46 plus taxes pour une commandite au Tounoi National Atome Mousquiri. Que cette dépense soit inscrite dans liste de dons au budget 2019.

2018-230 GESTIM – OFFRE DE SERVICE EN URBANISME

ATTENDU QUE la compagnie *Gestim* dépose une offre de service en urbanisme à la municipalité;

ATTENDU QUE cette offre inclut le service d'urbanisme pour 2 jours par semaine pendant une période d'un an. Les besoins de la municipalité sont davantage d'une journée par semaine pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars;

ATTENDU QUE la compagnie *Gestim* confirme que sur une base ponctuelle, il est toujours possible d'augmenter les heures avec un court préavis;

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement de demander à la compagnie *Gestim* de modifier l'entente ainsi : une journée par semaine pour les mois de janvier à mars et de novembre à décembre et deux journées par semaine pour les mois d'avril à octobre.

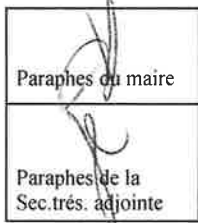
2018-231 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – OFFRE DE SERVICE D'INGÉNIERIE

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a réalisé une étude concernant la mise en commun d'un service d'ingénierie inter MRC intégrant le territoire de la MRC de Memphrémagog et la MRC de Coaticook;

ATTENDU QU' un service d'ingénierie à terme permettra d'offrir du soutien et de l'accompagnement ainsi que la réalisation de mandats en ingénierie auprès des municipalités signataires de l'entente intermunicipale;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a présenté les résultats de cette étude de mise en commun d'un service d'ingénierie dans les trois MRC;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a signalé par courriel le 22 novembre 2018 son intention d'être incluse dans le montage financier du service regroupé en ingénierie;
- ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a préparé le montage financier du service d'ingénierie sur la base du nombre de municipalités ayant signalé leur intérêt dans le courriel d'intention transmis à la fin novembre 2018;
- ATTENDU QUE** les municipalités ayant confirmé leur intérêt veulent se positionner officiellement sur leur adhésion lors de la transmission du montage financier final, avant la signature de l'entente intermunicipale;
- ATTENDU QUE** le financement du service d'ingénierie regroupé est basé sur une quote-part partagée entre les municipalités et MRC membres permettant d'assumer les frais fixes du service et sur le principe utilisateur-payeur à coût très avantageux pour les municipalités;
- ATTENDU QU'** une banque de 15 heures la première année et 10 heures les années subséquentes devra obligatoirement être prise et incluse dans la quote-part afin de permettre au service d'ingénierie de rencontrer les municipalités et planifier leurs besoins annuels;
- ATTENDU QUE** les modalités telles que la durée de l'entente intermunicipale et la méthode de priorisation des travaux seront convenues entre les municipalités ayant adhéré au service;
- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland est intéressée à participer au projet de service d'ingénierie regroupé, le tout à être confirmé par la signature de l'entente intermunicipale;
- ATTENDU QU'** en dépit de la volonté des parties, certains éléments hors du contrôle des MRC ou municipalités peuvent avoir une influence sur la réalisation du projet tel que la disponibilité de la main-d'œuvre;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu,

- QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte d'être intégrée au montage financier final du service regroupé intermunicipal en ingénierie, aux conditions proposées et selon le montage financier présenté ;
- QUE** la municipalité du Canton de Cleveland acceptera de participer à une rencontre pour définir et établir les modalités de l'entente intermunicipale du service d'ingénierie;
- QU'** une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François.

CONTRAT AVEC INFOTECH – SERVICE COMPTABLE

Monsieur le maire informe les membres du conseil que la municipalité possède une banque d'heures pour le service comptable auprès de la compagnie Infotech et elle sera utilisée pour avoir une personne-ressource qui accompagnera madame Julie Létourneau pour la confection du budget 2019.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2018-232 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA PEINTURE DU
CAMION F-150**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour les travaux de peinture sur le camion F-150;

ATTENDU QU' un montant est prévu au budget 2018 pour exécuter ces travaux;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement que la soumission de *Garage Robert Larochelle* soit retenue pour les travaux de peinture sur le camion F-150 au prix de 2 200,00\$, taxes incluses, tel que spécifié dans sa soumission du 26 novembre 2018.

2018-233 RÉOLUTION POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN PLANTE

ATTENDU QUE lors de la rénovation cadastrale, la municipalité du Canton de Cleveland s'est retrouvée avec l'entièreté du chemin Plante alors que chacune des municipalités de Saint-Claude et Cleveland pensaient qu'il s'agissait d'un chemin mitoyen;

ATTENDU QU' une entente inter-municipale existe depuis plusieurs années (1993) pour l'entretien de ce chemin;

ATTENDU QU' une municipalité ne peut plus acquérir du terrain hors territoire pour des fins de chemin depuis la Loi sur les compétences municipales en 2005;

ATTENDU QU' une entente inter-municipale existe depuis plusieurs années (1993) pour l'entretien de ce chemin;

ATTENDU QUE les obligations demeurent les mêmes que celles des articles 75 et 76 LCM avec l'obligation de signer une entente d'entretien des chemins;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement :

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte de maintenir une entente d'entretien.

Qu'une rencontre peut avoir lieu entre les parties pour discuter de l'entente afin de revoir les limites de chacun.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphes du maire
 Paraphes de la Sec.trés. adjointe

2018-234 RÉSOLUTION POUR LE PAIEMENT DU SALAIRE À MADAME CLAUDETTE LAPOINTE

ATTENDU QUE madame Claudette Lapointe, directrice générale/secrétaire trésorière est en arrêt de travail;

ATTENDU QUE la municipalité avait accepté dans le passé de supporter l'employée monétairement pendant l'attente du paiement des assurances-salaires;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement d'autoriser le paiement du salaire de madame Claudette Lapointe pendant l'attente du paiement des assurances-salaires. Madame Lapointe remboursera à la municipalité le montant reçu des assurances et ce, pour la semaine débutant le 25 novembre 2018 et les suivantes. Cette autorisation prendra fin dès qu'elle commencera à recevoir le paiement des assurances.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

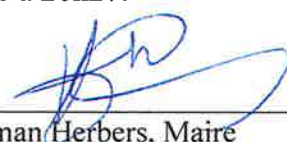
La période de questions au public a été allouée.

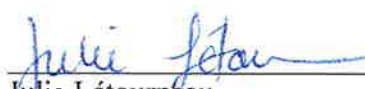
Il y a eu l'intervention de messieurs Jean-François Plante et Marcel St-Pierre sur les points suivants :

- L'entretien du chemin Plante
- Dépôt de boues fosses septiques
- Gaz naturel
- Parc Industriel

2018-235 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que la séance soit levée à 20h27.


Herman Herbers, Maire


Julie Létourneau
Secrétaire-trésorière adjointe


**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

 Paraphes du maire
 Paraphes de la Sec. trésorière adj.

CERTIFICAT DE CRÉDIT 2018-12

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 3 décembre 2018.

À Canton de Cleveland, ce 4e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.



Julie Létourneau
Secrétaire-trésorière adjointe

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 4e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.



Herman Herbers, Maire